

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

Du 18 février 2014

Date de la convocation : 13 février 2014

Etaient présents : M. BARRAL, M. MIRABEL, M. MORIN, Mme RIONDET, M. BUDYNEK, M. FAUCON, Mlle BUDYNEK, Mme CHAUVIN, M. DUCHAMP, Mme DUMAS, Mme DUMONT, M. GIUST, Mme INSALACO, M JURDYC, Mme KOERING, Mme MESTRE, Mme ZICARI ;

Absents : M CHOPPIN, , M. FOURNIER, Mme KLEINPOORT,

Mme BARRAL a donné procuration ;

Mlle Sabine BUDYNEK a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire donne compte rendu des actes signés en application des articles L 1421-11, L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales

Commission des finances et projets

- Contrat pour la mise en place d'un gazon synthétique (parc du Mail)
Cocontractant : PROLUDIC – Prix TTC 25559.88 €
- Contrat pour un procès verbal de constat dans l'avancement des travaux (église Saint Sylvestre)-
Cocontractant SELARL PARISOT TIVAN BETTREMIEUX huissiers de justice associés Prix TTC 240.00 €
- Avenant pour des travaux de rénovation en maçonnerie (église Saint Sylvestre) -
Cocontractant : SOCIETE COMTE – Prix TTC 12790.40 €
- Contrat pour la mise à disposition gratuite d'un garage (association)
Cocontractant : ASSOCIATION VIVONS SOLAIZE ENSEMBLE
- Contrat pour le remplacement et modification du faux plafond intérieur (accueil mairie) -
Cocontractant : AXED - Prix TTC 2160.00 €
- Contrat pour des travaux de zinguerie et charpente (mairie)
Cocontractant : LES CHARPENTES D'AUJOURD'HUI – Prix TTC 8853.15 €
- Contrat pour la fourniture et pose d'un rideau d'air chaud (accueil mairie)
Cocontractant : GLOBAL TECHNIQUE SERVICE Prix TTC 3153.85 €

- Marchés travaux intérieurs de l'église :
 - ▶ **Lot 1** : démolition - maçonnerie - pierre de taille - entreprise --COMTE - 246 349,79 €ht
 - ▶ **Lot 2** : menuiserie intérieure bois - entreprise JP CREA BOIS – 54 598 €ht
 - ▶ **Lot 3** : décors - entreprise GRAVEN PICTURA - 12 374 €ht
 - ▶ **Lot 4** : plâtrerie - badigeons chaux - entreprise BOTTA – 25 762 €ht
 - ▶ **Lot 5** : serrurerie - entreprise ATELIER THOMAS VITRAUX – 26 407 €ht
 - ▶ **Lot 6** : plomberie - sanitaire - entreprise G.I.B.E. - 4 022 €ht
 - ▶ **Lot 7** : électricité - courants forts et faibles - entreprise ELEG - 53 800 €ht

Commission sport et Associations

- Contrat pour la fourniture et pose de store banne (maison du foot)
Cocontractant : DMF – Prix TTC 4000.00 €
- Contrat pour une console de barre de danse en aluminium (salle claire) - Cocontractant : FOOGA – Prix TTC 35.46 €
- Contrat pour la réparation de volets (maison du foot)
Cocontractant : MCB MENUISERIE – Prix TTC 523.20 €
- Contrat pour la mise à disposition d'une nacelle (boulodrome)
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 235.20 €
- Contrat pour une batterie pour la traceuse (terrain de foot)
Cocontractant : FOURNITURES ESPACES VERTS–Prix TTC 276.74 €
- Contrat pour la réalisation de plaque (nouveau gymnase)
Cocontractant : ATELIER GRAVURE FUTUR– Prix TTC 146.76 €
- Contrat pour le remplacement de blocs secours (salle polyvalente)
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 274.20€
- Contrat pour des fermes portes avec glissière (salle polyvalente)
Cocontractant : VIBOUX TUFFET – Prix TTC 219.64 €
- Contrat pour la fourniture d'une tringle fer (salle polyvalente)
Cocontractant : LBA THIEVEL – Prix TTC 16.42 €
- Contrat pour le remplacement d'un vase d'expansion (salle polyvalente)
Cocontractant : E2S – Prix TTC 643.20 €
- Contrat pour une intervention sur un meuble réfrigéré (bar salle polyvalente)
Cocontractant : STPM – Prix TTC 681.78 €

- Contrat pour une crémone en applique (salle polyvalente)
Cocontractant : LBA THIEVEL – Prix TTC 118.68 €

Commission scolaire et sociale

- Contrat pour un remplacement d'un éclairage SYL-LIGHTER 2x18 w à l'école maternelle -
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 158.90 €
- Contrat pour le changement d'un moteur de BSO (pôle enfance)
Cocontractant : MCB – Prix TTC 451.20 €
- Contrat pour l'ajout de sirènes dans 3 salles de classes (pôle enfance)
Cocontractant : DELTA SECURITY SOLUTIONS – Prix TTC 956.80 €
- Contrat pour la dépose et repose de luminaire (pôle B)
Cocontractant : BOUYGUES ENERGIES– Prix TTC 1032.75 €
- Contrat pour le remplacement de l'interphone (pôle enfance)
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 705.60 €
- Contrat pour la fourniture et pose de relevés neufs (école élémentaire)
Cocontractant : SOPRASSISTANCE – Prix TTC 1050.23€
- Contrat pour le remplacement de 3 prises défectueuses (restaurant scolaire) -
Cocontractant : PIVIDAL– Prix TTC - 114.34 €
- Contrat pour le câblage de vidéo projecteurs (pôle scolaire)
Cocontractant : PIVIDAL– Prix TTC 2364.08 €
- Contrat pour la mise en place de mesures conservatoires sur couverture (pôle B scolaire) -
Cocontractant : SOPRASSISTANCE– Prix TTC 714.23 €
- Contrat pour la fourniture d'une gâche équerre (école maternelle)
Cocontractant : LBA THIEVEL – Prix TTC 16.74 €
- Contrat pour la réparation de deux détecteurs (pôle scolaire)
Cocontractant : PIVIDAL– Prix TTC 298.52 €
- Contrat pour la fourniture d'un lave vaisselle (crèche)
Cocontractant : MENA RHONE SERVICE– Prix TTC 699.90 €
- Contrat pour un vidéoprojecteur et un tableau triptyque (école élémentaire)
Cocontractant : CAMIF COLLECTIVITES – Prix TTC 5383.20 €
- Contrat pour des ramettes de papier A3 (école élémentaire)
Cocontractant : VIKING – Prix TTC 90.80 €
- Contrat pour une maintenance du logiciel (restaurant scolaire)
Cocontractant : BERGER LEVRAULT – Prix TTC 941.41 €

Commission Culture Communication, et Relations Institutionnelles

- Contrat pour la fourniture et pose d'un SWITCH HDMI (médiathèque)
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 203.80 €
- Contrat pour une prestation musicale (médiathèque)
Cocontractant : ASSOCIATION MUSICALE PUZZLE – Prix TTC 250.00 €
- Contrat pour la réalisation d'un dépliant (médiathèque)
Cocontractant : DU BRUIT AU BALCON – Prix TTC 1486.80 €
- Contrat pour la prestation d'un concert (médiathèque)
Cocontractant : MADARAT – Prix TTC 600.00 €
- Contrat pour une animation (médiathèque)
Cocontractant : QUAI DES LUDES – Prix TTC 254.60 €
- Contrat pour une animation lecture (médiathèque)
Cocontractant : SUCRE SALE – Prix TTC 111.00 €
- Contrat pour le réaménagement du mobilier (médiathèque)
Cocontractant : BCI – Prix TTC 927.33 €
- Contrat pour la réalisation du plan de poche de la commune
Cocontractant : LATITUDE CARTAGENE – Prix TTC 6045.15 €
- Contrat pour la location de la sonorisation (vœux du maire)
Cocontractant : ROBELPHONE – Prix TTC 1984.78 €
- Contrat pour le buffet (vœux du maire)
Cocontractant : RESTAURANT C L'ILLOT – Prix TTC 6600.00 €
- Contrat pour une décoration florale (vœux du maire)
Cocontractant : CHROMATIC – Prix TTC 380.00 €
- Contrat pour un tapis de sol forme haricot (médiathèque)
Cocontractant : SARL BCI – Prix TTC 531. €
- Contrat pour des fournitures de bureau (médiathèque)
Cocontractant : ASLER – Prix TTC 309.18 €
- Contrat pour des plants et pots (médiathèque)
Cocontractant : BOTANIC – Prix TTC 1551.52 €

Commission Cadre de Vie et Proximité

- Contrat pour le remplacement du disjoncteur pompe de la fontaine (mairie)
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 148.70 €
- Contrat pour l'abattage d'un arbre à risque situé près des écoles (Cocontractant : ESPACES VERTS
DUCHAMP – Prix TTC 631.20 €

- Contrat pour la mise en sécurité d'un talus (en haut de la côte de Chanvre)
Cocontractant : LYON ESPACES VERTS – Prix TTC 1404.68 €
- Contrat pour la création d'un regard pour écoulement de EP (chemin de Centrevière)
Cocontractant : BP CONSTRUCTION – Prix TTC 1246.08 €
- Contrat pour la remise en état d'un monument funéraire (cimetière)
Cocontractant : PFG MARBRERIE MUNIER – Prix TTC 800.00 €

Commission développement durable et urbanisme

- Contrat pour la condamnation d'accès du local de la déchetterie
Cocontractant : ADF – Prix TTC 588.00 €

Administration Générale

- Contrat pour le remplacement du copieur 2^{ème} étage (mairie)
Cocontractant : SOM-MAB Prix TTC 82.80 € / location par mois
PRIX TTC 0.0045 / par copie blanche
PRIX TTC 0.045 / par copie couleur
- Contrat pour le remplacement du copieur à l'accueil (mairie)
Cocontractant : SOM-MAB Prix TTC 94.80 € / location par mois
PRIX TTC 0.0045 / par copie blanche
PRIX TTC 0.045 / par copie couleur
- Contrat pour la fourniture et pose de 2 tôles habillages (accueil mairie)
Cocontractant : AXED – Prix TTC 228.00 €
- Contrat pour la fourniture de produits d'entretien (service technique)
Cocontractant : ECHO VERT – Prix TTC 1554.80 €
- Contrat pour la fourniture de produits d'entretien (service technique)
Cocontractant : IPC – Prix TTC 1907.13 €
- Contrat pour la fourniture de produits d'entretien (service technique)
Cocontractant : ARGOS – Prix TTC 2292.58 €
- Contrat pour la fourniture de produits d'entretien (service technique)
Cocontractant : ALPHA VALLET – Prix TTC 3377.33 €
- Contrat pour la fourniture de produits d'entretien (service technique)
Cocontractant : SOL SERVICE – Prix TTC 1938.43 €
- Contrat pour la fourniture de produits d'entretien (service technique)
Cocontractant : H RHONE – Prix TTC 3528.20 €

Compte-rendu du Conseil Municipal



- Contrat pour la fourniture de cartouche BRITA et détartrant pour cafetières (mairie)
Cocontractant : BOULANGER – Prix TTC 78.69 €
- Contrat pour la fourniture d'enveloppes kraft (mairie)
Cocontractant : UNIGRAPHIC – Prix TTC 291.82 €
- Contrat pour une tablette ipad 16 go (mairie)
Cocontractant : LDLC – Prix TTC 299.00 €
- Contrat pour une coque de protection ipad (mairie)
Cocontractant : LDLC – Prix TTC 39.99 €
- Contrat pour des ramettes de papier (mairie)
Cocontractant : FIDUCIAL – Prix TTC 158.40 €
- Contrat pour une maintenance des logiciels (mairie)
Cocontractant : BERGER LEVRAULT – Prix TTC 4539.30 €
- Contrat pour une maintenance exploration des réseaux (mairie)
Cocontractant : BERGER LEVRAULT – Prix TTC 378.80 €
- Contrat pour le nettoyage des bâtiments municipaux en remplacement d'un agent municipal -
Cocontractant : FACILITY – Prix TTC 1298.70 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 **RAPPORTEUR : ODILE RIONDET**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil doit élire un président spécial.

Madame Riondet est élu(e) comme président(e).

Monsieur le Maire rappelle également qu'il doit se retirer au moment du vote de cette délibération. Il laisse donc la parole à X qui présente le compte administratif.

Le compte administratif 2013 se résume ainsi :

Fonctionnement :	
Dépenses :	2 850 957.57 €
Recettes :	3 707 625.67 €
Soit un résultat positif de	856 668.10 €



Compte-rendu du Conseil Municipal



Investissement :	
Dépenses :	1 823 658.11 €
Recettes :	1 980 623.07 €
Soit un résultat positif de	156 964.96 €

Il y a **27 300.00 €** Restes à réaliser en dépenses, 0 en recettes.

La clôture de l'exercice 2013 s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Le compte administratif de 2012 a fait apparaître :

Un excédent de 971 051.43 €

Et un excédent capitalisé de 788 353.05 €

Le compte administratif de 2013 fait apparaître :

Un excédent de 856 668.10 €

Soit un résultat de clôture excédentaire de 1 039 366.48 €.

Investissement :

Le compte administratif de 2012 a fait apparaître :

Un excédent de 216 446.95 €

Le compte administratif de 2013 fait apparaître :

Un solde positif de :

156 964.96 €.

Et des restes à réaliser pour :

27300.00 €

Soit un résultat positif de :

129 664.96 €

Et un résultat de clôture excédentaire de :

346 111,91 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le compte administratif 2013.



Compte-rendu du Conseil Municipal



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013

RAPPORTEUR : MONSIEUR MIRABEL

Le compte de gestion dressé par le receveur percepteur sur l'exécution de l'exercice 2013 n'appelle aucune observation ni réserve particulière, il présente les mêmes résultats que le compte administratif, à savoir :

-résultat de clôture positif de :

- **1 039 366.48 €** en section de fonctionnement ;

-résultat de clôture positif de :

- **373 411.91 €** en section d'investissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Approuve le compte de gestion 2013

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

RAPPORTEUR : MONSIEUR JURDYC

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que celui-ci vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2013 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

-un excédent de la section de fonctionnement d'un montant de **1 039 366.48 €**

-un excédent de la section d'investissement de **373 411.91 €**.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser en dépenses pour un montant de **27 300.00 €**.

Conformément à l'instruction M14, le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution, c'est-à-dire le besoin de financement et les restes à réaliser de la section d'investissement.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 d'une part en réserve pour couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser et d'autre part, en report de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :



Compte-rendu du Conseil Municipal



-d'affecter le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

Recettes d'investissement :

Ligne 1068-01 excédent de fonctionnement capitalisé : **789 900.00 €**

Ligne 001 solde d'investissement reporté : **373 411.91 €**

Recettes de fonctionnement :

Ligne 002 excédent de fonctionnement reporté : **249 466.48 €**

VOTE DU TAUX DES 3 TAXES COMMUNALES POUR 2014

RAPPORTEUR : MONSIEUR JURDYC

Il est rappelé au conseil les taux des 3 taxes municipales appliquées en 2013 :

taxe d'habitation	7.96 %
taxe foncière sur les propriétés bâties	8.85 %
taxe foncière sur les propriétés non bâties	20.49 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- de maintenir les taux à leur niveau actuel pour l'année 2014

BUDGET PRIMITIF 2014

RAPPORTEUR : MONSIEUR MIRABEL

Le budget primitif étudié en commission des finances et en réunion de travail du conseil municipal, est le suivant :

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses, à savoir :

- pour la section de fonctionnement : **3 143 766.00 €**
- pour la section d'investissement : **1 729 630.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

D'adopter le budget primitif 2014.



Compte-rendu du Conseil Municipal



PANNEAU D'INFORMATIONS : REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION RAPPORTEUR : JEAN-MICHEL BUDYNEK

Depuis décembre 2013, un panneau d'informations est installé sur la place de la mairie.

Ce panneau a pour objectif d'informer rapidement la population des évènements d'intérêt communal et en particulier des manifestations associatives.

Sa mise à jour et la teneur des informations à diffuser ont vocation à faire l'objet d'un règlement intérieur.

Après avoir lecture du règlement intérieur joint.

Le règlement intérieur est adopté.

Vu par nous, Maire de la commune de SOLAIZE, pour être affiché le 25 février 2014, conformément à la loi du 04 août 1884

**Le Maire
Guy Barral**

